

**RUBY SAHOTA,
BRAMPTON NORTH**

**TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

**RUBY SAHOTA,
BRAMPTON DU NORD**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

CONSULTATION(S)			
Date(s)	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 21 août 2016	2 heures	Centre récréatif Century Gardens 340 rue Vodden E, Brampton (Ontario) L6V 2N2	6 employés ont contribué à l'événement 30 personnes ont participé
2. 11 octobre 2016	2 heures	Centre récréatif Loafers Lake 30, chemin Loafers Lake, Brampton (Ontario) L6Z 1X9	7 employés/bénévoles ont aidé 70 personnes ont participé
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : OUI	Remplacement du mode de scrutin actuel : OUI	Participation électorale : OUI	Accessibilité et inclusion : OUI
Vote obligatoire : OUI	Vote en ligne : OUI	Représentation locale :	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) :

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

La majorité des participants des deux consultations étaient d'avis que le système actuel, fondé sur le scrutin majoritaire uninominal à un tour (MUT), n'est pas vraiment représentatif, puisque la part des votes qu'obtient le parti qui forme le gouvernement et sa représentation à la Chambre correspondent plus ou moins. Toutefois, les participants ont indiqué que le système actuel a l'avantage d'être facile à comprendre, puisque les gens le connaissent. Si un nouveau système devait être instauré, il faudrait mener une vaste campagne d'éducation.

Quelques participants ont souligné un point important : à la dernière élection, 50 % des voix exprimées n'ont pas fait élire de représentant. Ce problème ne serait toutefois pas résolu avec le vote préférentiel ou le vote obligatoire.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Certains ont suggéré de conserver le système actuel, mais de rendre le vote obligatoire et de faire du jour de l'élection un jour férié.

De nombreux participants étaient d'avis que les gens ne veulent pas voter dans un système inefficace, que ça affecte la participation des électeurs. De plus, le système actuel ne favoriserait pas la diversité et la présence des femmes en politique.

Un exemple a été fourni : 36 millions de personnes pour 338 députés, ça fait 104 000 électeurs par circonscription. Peut-on se satisfaire d'un représentant pour 104 000 personnes ou devrait-on avoir plus de représentants? L'opinion de chacune de ces 104 000 personnes peut-elle être représentée? C'est improbable, mais nous devons faire tout ce que nous pouvons pour que la majorité des électeurs d'un comté soient représentés.

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Vote préférentiel

Les gens qui étaient pour le scrutin préférentiel considèrent que si un candidat obtient 50 % des voix après les deuxième et troisième tours, c'est un bon système.

Une personne, opposée au VP, dit qu'un tel système, avec un vainqueur qui remporte tout, serait pire que le scrutin MUT, que ça produirait encore plus de fausses majorités et qu'il n'y aurait aucune responsabilisation. Les gens ne veulent plus de fausses majorités comme la dernière fois.

Un autre point de vue qui est soulevé concerne l'importance d'être informés pour prendre cette décision. Il est important d'étudier dans quels pays le scrutin préférentiel est utilisé, depuis combien de temps, si les résultats obtenus sont représentatifs. Une personne était d'avis que le VP devrait être simplifié.

Représentation proportionnelle

Selon une des personnes sur place, la RP est sensée, c'est la seule option qui soit décente et simple. Au cours de la deuxième consultation, nombreux sont ceux qui se sont dits favorables à la RP. Quelques personnes ont suggéré de combiner le vote préférentiel et la RP. De façon générale, l'appui à la RP était plus grand à la deuxième consultation.

Une personne s'est exprimée contre la RP, en indiquant qu'un tel système produit plus de partis marginaux. Une autre personne a dit que les électeurs de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont voté de façon retentissante contre la RP.

Représentation proportionnelle mixte

Une personne était d'avis que la représentation proportionnelle mixte est la meilleure solution, car ses caractéristiques constituent un compromis entre les différents types de systèmes, et qu'il peut intégrer les listes ouvertes ou fermées, qui sont toutes les deux de bonnes options. Une autre personne a affirmé qu'un pays aussi vaste et avec une population aussi dispersée que le nôtre a besoin de représentants locaux appropriés, mais qu'il faudrait aussi que le système reflète la part des voix obtenue par un parti. Peut-être que la RPM pourrait permettre le contrôle et l'équilibre requis.

On a souligné un autre avantage de la RPM, selon lequel les représentants élus sont obligés de collaborer pour établir des politiques et de voir au-delà de leur propre parti. La RPM permettrait de bien représenter le Canada, a affirmé une autre personne.

Une personne a aussi mentionné que les partis essaient d'être plus inclusifs dans le choix de leur candidat, mais que tous les membres de caucus élus ne sont pas représentatifs du Canada. Par conséquent, un parti qui élit généralement seulement des représentants en zones urbaines pourrait

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

inclure des membres des régions rurales ou du Nord dans un système de RPM.

Enfin, une personne a rappelé au groupe que la RPM avait été recommandée par la Commission du droit du Canada. Une autre a suggéré qu'on associe la RPM et le vote préférentiel. Quelques personnes ont indiqué que la RPM est un mauvais choix politique.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Le plus grand défi, selon un participant, c'est l'apathie des électeurs. Il faut trouver de meilleures solutions pour augmenter la participation des votants et leur éducation, selon quelques participants.

Il faut commencer à éduquer les enfants à ce devoir civique dès la maternelle. Nous agissons comme si la politique n'est pas importante. Nous ne parlons pas de religion, de politique et de sexe à l'école – il faut discuter de politique avec nos enfants. Aux États-Unis, les élèves de première et deuxième année rapportent des renseignements sur la politique et sur le vote à la maison (selon les dires d'un électeur, mais une vérification du programme d'éducation américain s'impose).

La plupart des participants de la deuxième consultation ont affirmé que le vote obligatoire devrait être instauré, peu importe si l'on change de système ou non. Quelques personnes ont également affirmé qu'une compensation financière pour inciter le vote pourrait être utile. Nous avons assisté à un vif débat sur le vote en ligne; quelques personnes ont affirmé que cette solution était dangereuse et non sécuritaire.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Parmi ceux qui étaient pour le vote obligatoire, certains ont dit que si l'on devait instituer le vote obligatoire, nous aurions une vraie représentation de tous les partis. Une autre personne a mentionné que le vote obligatoire changerait la façon dont les partis se comportent.

Nous n'avons que quelques devoirs civiques ici, donc le vote obligatoire est une mesure juste. Dans d'autres pays, les gens sont tenus au service militaire; c'est peu demander que d'exiger que les gens votent. Les participants de la deuxième consultation étaient, pour la plupart, pour le vote obligatoire, peu importe le mode de scrutin utilisé aux prochaines élections.

Parmi les adversaires du vote obligatoire, une personne a mentionné que nous traiterions les symptômes et non la maladie en obligeant les gens à voter. On ne résoudrait pas le problème en forçant les gens à voter; on ne ferait que cacher le problème. Bien sûr, ça augmenterait la participation électorale, mais il serait impossible de déterminer l'efficacité de la mesure. Forcer quelqu'un à choisir parmi des options qu'il n'aime pas ne lui fera pas plus aimer ces options. Une autre personne a indiqué que nous devrions faire confiance à un petit échantillon de personnes éduquées, plutôt qu'à une foule de gens forcés de voter.

D'autres suggestions ont été apportées si l'on devait aller de l'avant avec le vote obligatoire. Par exemple, il faudrait inclure une option « Aucun de ces choix » à la fin des bulletins de vote. De nombreux participants ont indiqué qu'il faudrait des ressources, de la formation et de l'éducation adéquates. Autrement, il serait antidémocratique de forcer le vote.

Si le vote devenait obligatoire, certaines personnes ont proposé que le jour de l'élection soit un jour férié. Les gens sont incapables de travailler en raison d'environnements de travail difficiles, a affirmé un participant.

Une autre personne a suggéré que, à l'instar de l'Australie, une amende soit imposée aux gens qui ne votent pas; ne pas voter pourrait aussi avoir une conséquence sur la déclaration de revenus.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Parmi les personnes qui étaient favorables au vote électronique et en ligne, une a souligné qu'il y aurait ainsi moins d'erreurs commises par les électeurs ou les greffiers de scrutin, et qu'on économiserait des sous, puisque la somme investie dans la formation des greffiers est « insensée ». Le vote en ligne serait efficace, les résultats pourraient être calculés plus rapidement.

Une personne était d'avis que le vote en ligne fonctionne ailleurs, et qu'on devrait l'implanter si c'est une mesure sûre. Une des personnes s'est interrogée si le gouvernement utiliserait un code source ouvert pour que les gens puissent voir de quelle manière il a conçu le système, dans un but de transparence.

Une personne a mentionné que notre premier ministre actuel a été en partie sélectionné grâce au vote en ligne.

Il a été suggéré qu'on instaure le vote en ligne dans les communautés éloignées, où il est plus difficile de voter. On pourrait aussi permettre aux gens de voter en ligne s'ils ont des difficultés d'accès.

Une personne opposée au vote en ligne a affirmé que c'était une pratique dangereuse et non sûre. « Et si une personne détournait les votes? » L'incitation à pénétrer le système serait trop grande pour des agents internes ou étrangers. Quelques personnes ont affirmé qu'il pourrait y avoir une influence ou une pression indue à la maison ou peu importe l'endroit où les personnes voteraient en ligne. Une des principales craintes que les gens avaient concerne le fait que les entreprises de télécommunications ne fournissent pas des services Internet adéquats, particulièrement dans les milieux ruraux. Le gouvernement envisagerait-il d'imposer une baisse des coûts, car pour que les gens puissent remplir leur devoir civique, ils doivent avoir un bon accès au Web.

Quelqu'un a souligné qu'en 2011, il y avait eu des enjeux concernant le vote et que le gouvernement avait quand même assumé son mandat. Que se passerait-il si le résultat d'un vote mené en ligne était remis en doute en raison d'irrégularités dans le vote électronique?

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Beaucoup de participants ont souligné l'importance de la simplicité et d'une représentation adéquate. Ils ont aussi affirmé que la votation doit être plus simple, qu'il doit y avoir plus d'options – particulièrement pour les personnes malades ou éloignées. Une personne a ajouté que le mode de scrutin actuel ne devrait pas être automatiquement exclu simplement parce que le premier ministre a dit qu'il le serait.

Une personne a suggéré que les sénateurs soient choisis selon le principe de représentation proportionnelle et que les députés soient élus par scrutin préférentiel. En cas de problème, on pourrait négocier comme ça se fait en Australie pour adopter des projets de loi.

Nombreux sont ceux qui étaient d'accord avec l'idée d'offrir des mesures incitatives aux électeurs pour les encourager à voter, comme un crédit ou un allègement fiscal si eux-mêmes ou tous les membres de leur famille votent. Certains étaient d'avis qu'un avantage financier direct, par l'entremise de la carte d'assurance sociale, pourrait être utile.

Une personne jugeait que, comme citoyen, on devrait avoir l'option de voter pour « aucun des candidats ».

Selon deux participants, nous aurions dû avoir plus de gens pour discuter d'un enjeu aussi important que celui-ci. Selon eux, il faudrait consulter davantage de Canadiens et l'engagement est important aux trois paliers. Il faut mieux comprendre les citoyens, créer des comités locaux,

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

organiser plus d'assemblées et permettre aux gens de se réapproprier leur démocratie. Une personne était d'avis que le gouvernement devrait toujours permettre un retour au mode de scrutin MUT et ne pas obliger le changement.

Une autre personne a affirmé que les candidats devraient habiter dans la circonscription où ils se présentent.

Selon une autre personne, la situation financière et économique des résidents de Brampton influence grandement leur participation ou leur non-participation au vote.

Quelqu'un d'autre a mentionné que l'absence de votes libres au parlement pouvait influencer l'engagement des électeurs.

Un nombre plus important de participants de la deuxième consultation étaient préoccupés de l'éducation des citoyens sur le nouveau système, des coûts associés au changement, du sérieux du gouvernement et, enfin, du vote obligatoire. Une personne a dit que pour éviter tout « élitisme » du gouvernement, il faudrait tenir un référendum sur le changement. Et le commentaire le plus fréquemment exprimé était que le jour de l'élection devrait être férié pour permettre aux gens d'aller voter sans subir de pressions du travail. Par ailleurs, certaines personnes travaillent loin de leur maison, ce qui fait qu'il est difficile pour eux de voter.

Une personne a suggéré que le transport devrait être gratuit le jour de l'élection pour permettre à ceux qui n'ont pas de voiture de se rendre à leur bureau de vote. Éliminer un obstacle au vote.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (Limite suggérée : 1 000 mots)

Pour commencer, de nombreux participants étaient d'accord avec le fait que le système actuel n'est pas représentatif. Toutefois, c'est le plus simple, donc tout changement devrait s'accompagner de beaucoup d'éducation et de pratique.

Selon de nombreuses personnes, si l'on veut s'attaquer aux causes profondes de l'enjeu, il faut cibler l'apathie des électeurs et assurer une participation active dans la démocratie. On peut y arriver en informant davantage les gens sur les élections, en éduquant les jeunes très tôt et en inspirant une plus grande foi dans notre devoir civique. Mais

Il n'y a pas eu de consensus sur le système à adopter; de nombreux participants ont défendu activement leur position devant chaque option, qu'ils aient été pour ou contre. Peu ont soutenu le système MUT actuel.

Bon nombre des participants ont affirmé qu'il faudrait mettre en place des mesures incitatives pour encourager le vote, que ce soit par un remboursement ou un allègement fiscal. Ils semblaient aussi être d'accord avec l'idée de faire du jour de l'élection un jour férié afin qu'il n'y ait absolument aucun obstacle au vote, en raison d'un emploi précaire ou autre enjeu semblable. De nombreux participants étaient d'avis que de faire du jour de l'élection un jour férié était essentiel pour offrir aux gens la possibilité d'aller voter. Et de fournir le transport pour ceux et celles qui n'ont pas d'auto.

Les gens de la première consultation avaient des avis partagés sur la pertinence du vote obligatoire pour améliorer le système. La seconde consultation avait plus de participants pour le vote obligatoire pour assurer l'observance des électeurs. Avec le vote obligatoire, les partis seraient forcés de repenser leur stratégie et de rendre leurs politiques plus universelles que stratégiques, moins axées sur les souhaits de leur base électorale.

Les participants semblaient réceptifs à l'idée du vote en ligne, qui offrirait plus d'options et une plus grande accessibilité aux électeurs. Cette pratique diminuerait les coûts des élections et

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

permettrait aux gouvernements de joindre plus de gens. Certains ont toutefois soulevé des craintes sur la sécurité du vote en ligne, sur les influences indues que pourraient subir certains électeurs à la maison et sur l'accès à un service Internet fiable.

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date :

Signature du (de la) député(e) :

(Nom)

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016